

L'hon. M. Pickersgill: La question est déjà irrégulière.

L'hon. M. Churchill: Je veux parler d'un communiqué émanant du bureau du ministre. Je suis sûr qu'il ne demande pas mieux qu'il reçoive une large publicité; c'est ce que je fais en ce moment. Le ministre aurait-il la bonté de répondre à cette question de la même manière qu'il l'a fait à l'autre endroit. Quand le ministre—je reprends maintenant ses propres paroles, monsieur l'Orateur—«nous fera-t-il part préalablement de certaines des considérations qui doivent entrer en ligne de compte dans l'étude de notre politique étrangère»?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, ce matin, à l'autre endroit, j'ai pensé à mon honorable ami et à l'espoir qu'il a caressé déjà, je le sais, d'être à cet endroit—espoir qui, pour une raison ou pour une autre, a été déçu. Bien entendu, je me ferai un plaisir d'accéder aux demandes formulées ici comme je l'ai fait ce matin pour l'autre endroit.

LA SITUATION AU VIETNAM

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu l'escalade de plus en plus troublante de la guerre au Vietnam, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il nous dire si la Commission internationale de contrôle, tout autre organisme ou le gouvernement prennent de nouvelles initiatives.

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur l'Orateur, de nouveaux efforts sont entrepris de toutes parts. Mon honorable ami sait, j'en suis sûr, pourquoi il est impossible d'en dire davantage pour le moment.

LES ANCIENS COMBATTANTS

LES PERSONNES À CHARGE ET L'AUGMENTATION DE LA PENSION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Jack McIntosh (Swift-Current-Macleod-Creek): Ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. En novembre dernier, le ministre a annoncé une augmentation de 15 p. 100 des taux de base des pensions aux anciens combattants seuls. A l'époque, il avait dit qu'un groupe spécial de fonctionnaires de son ministère étudiait les taux pour les personnes à charge. Il a répondu évasivement aux questions qui lui ont été posées à ce sujet par la suite, re-

[L'hon. M. Churchill.]

mettant toujours l'affaire à plus tard. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre maintenant...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député doit être juste envers ses collègues et poser sa question aussi brièvement que possible.

M. McIntosh: Le ministre pourrait-il dire à la chambre maintenant si nous pouvons compter recevoir les rapports attendus depuis longtemps au cours de la présente session? Sinon, pourrait-il nous dire où en est la tâche entreprise par son groupe spécial, afin de nous permettre à nous, députés de répondre aux nombreux anciens combattants qui nous écrivent à ce sujet?

L'hon. Roger Teillet (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, je pensais avoir répondu de façon claire et précise à une question de ce genre hier.

[Plus tard]

M. D. V. Pugh (Okanagan Boundary): Ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Lorsque les personnes à charge aux anciens combattants recevront leur augmentatin de 15 p. 100, cette dernière sera-t-elle rétroactive au mois de novembre 1966, date de l'autre augmentation de 15 p. 100?

L'hon. M. Teillet: Manifestement, il faudra attendre une décision à ce sujet.

[Français]

LA CONSTITUTION CANADIENNE

ÉTUDE DU STATUT DU POSTE DE GOUVERNEUR GÉNÉRAL PAR LE COMITÉ DE FONCTIONNAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Maurice Allard (Sherbrooke): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à son titre de premier ministre suppléant.

Avant de recommander la désignation d'un autre Gouverneur général, le gouvernement a-t-il l'intention de confier au comité de fonctionnaires sur la réforme constitutionnelle l'étude du statut du poste de Gouverneur général, face à l'évolution politique du Canada?

[Traduction]

LES TRANSPORTS

LE RAPPORT CONCERNANT L'ÉTUDE SUR LES MARITIMES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. M. Forrestall (Halifax): Ma question s'adresse au ministre des Transports. Pourrait-il nous éclairer au sujet de l'étude spé-